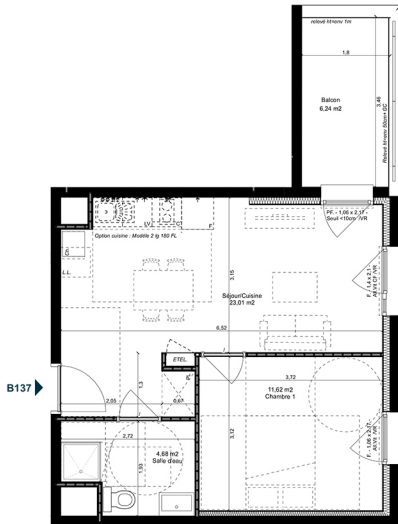




PLAN DE VENTE - Provisoire



N° Logement	Type	Niveau
B137	T2	R+3

TABLEAU DE SURFACES

Séjour/Cuisine	23.01 m²
Chambre 1	11.62 m²
Salle d'eau	4.68 m²
SURFACE HABITABLE	39.32 m²
Balcon	6.24 m²

Echelle graphique :



Date initiale : 24/05/2021

Date et indice dernière mise à jour

210P

Nota :

Dés modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives, techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne notamment les dimensions libres que les équipements sanitaires et électriques. Les surfaces indiquées sont approximatives. La surface de placard, lorsqu'elle ne fait pas l'objet d'une ligne identifiée dans le tableau, est comprise dans la surface de la pièce attenante. Les pertes, dérivées, telus, soutènement, encochements, etc., ne sont pas figurés. Les rebordements, soffites, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétalisation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2). Conformément à la réglementation PMR, la hauteur maximale de franchissement du seuil de l'intérieur du logement vers l'espace extérieur ne dépasse pas 25 cm pour les terrasses et 15 cm pour les balcons et loggias. Le franchissement de l'espace extérieur vers l'intérieur du logement est limité à un seuil de 2 cm.

LEGENDE

VR : Volez volant
PF : Porte-Fenêtre
F : Fenêtre

CF : Chassis Frie
AL VL : Alège Vitre
P : Fenêtre
S : Soffite, Faux Plafond

GC : Garde-Corps
PL : Emplacement Placard
ETEL : Espace Tech. Elec. Logement
CH : Chaudière

Emplacements :
C : Cuisine
F : Froid
L : Lave-Vaisselle
LL : Lave-Linge